CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES

PROCÈS-VERBAL de la session régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le dix neuvième jour du mois de mars de l'an deux mille treize à seize heures trente (19-03-2013 à 16 h 30) au 106 rue Napoléon, bureau 400 à Sept-Îles, salle du Conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENTS les conseillers de comté :
Monsieur Serge Lévesque, préfet et maire de la ville de Sept-Îles
Monsieur Jean Masse, conseiller, ville de Sept-Îles
Monsieur Denis Miousse, conseiller, ville de Sept-Îles
Madame Laurence Méthot, préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier
Madame Henriette Lapierre, conseillère, ville de Port-Cartier

---

OUVERTURE DE LA SESSION

Le préfet, monsieur Serge Lévesque, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session régulière à 16 h 30.

2013-03-031 **Adoption de l'ordre du jour de la session régulière du mardi 19 mars 2013**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté madame Henriette Lapierre,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session régulière du mardi 19 mars 2013 tel que présenté et en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert."

2013-03-032 **Adoption du procès-verbal de la session régulière du 19 février 2013**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session régulière du 19 février 2013 tel que présenté."

CORRESPONDANCES

Représentation à la MRC de Sept-Rivières - Nomination

Appui à la desserte de la Côte-Nord

2013-03-033 **Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement de la MRC de Sept-Rivières au 14 mars 2013**

IL EST PROPOSÉ par la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Laurence Méthot,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la MRC de Sept-Rivières au 14 mars 2013, de 322 187.37 $".
(Voir annexe « A »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la MRC de Sept-Rivières dispose de crédits suffisant pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.

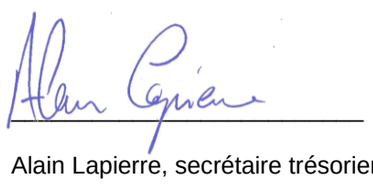

Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2013-03-034 **Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement du TNO Lac-Walker au 14 mars 2013**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la municipalité TNO Lac Walker au 14 mars 2013, de 24 939.95 $".
(Voir annexe « B »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la municipalité TNO Lac Walker dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.

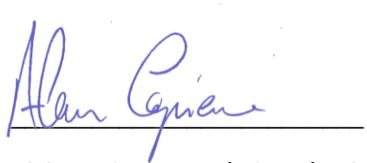

Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2013-03-035 **Dépôt du rapport d'activités 2012, du plan de travail 2013 et adoption des champs d'intervention prioritaires du Pacte rural de la MRC de Sept-Rivières**

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a adopté en décembre 2006 la Politique nationale de la ruralité 2007-2014 et que la ministre des Affaires municipales et des Régions est chargée de son application;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a signé un nouveau Pacte rural 2007-2014 avec la ministre des Affaires municipales et des Régions en mars 2007;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières s'est ainsi engagée à la mise en application de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a déposé auprès de la ministre le Plan de travail 2007-2014;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières doit annuellement faire le suivi de ce plan, en réviser le contenu afin de transmettre un rapport d'activités ainsi qu'un plan de travail annuel au ministère des Affaires municipales et des Régions;

ATTENDU QUE dans ce plan de travail, la MRC de Sept-Rivières définit des champs d'intervention prioritaires, de même que les modalités et conditions d'application pour les projets 2013-2014;

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ la conseillère de comté madame Henriette Lapierre,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le dépôt du rapport d'activités 2012 et le dépôt du plan de travail 2013 du Pacte rural qui sera acheminé au ministère des Affaires municipales et des Régions;

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte les priorités suivantes pour les projets qui seront présentés en 2013-2014 dans le cadre du programme Pacte rural :

- Animation du milieu
- Développement local
- Environnement
- Mise en valeur du potentiel humain

QU'un avis soit publié dans les journaux locaux afin de diffuser l'appel de projets pour l'année 2013-2014."

2013-03-036 **Développement énergétique : un enjeu d'occupation dynamique du territoire**

ATTENDU QUE la Stratégie énergétique du Québec 2006-2015 a ouvert une opportunité pour permettre l'émergence d'une filière d'énergie communautaire;

ATTENDU QUE dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014, un groupe de travail appuyait les communautés rurales dans la recherche de voies de développement en énergie verte;

ATTENDU QUE la filière d'énergie renouvelable constitue une opportunité importante de développement et de prise en main de l'avenir des communautés;

ATTENDU QUE les projets communautaires en énergie constituent d'extraordinaires opportunités de développement économique et produisent une énergie verte qui respecte les principes du développement durable;

ATTENDU QUE les élus municipaux plaident pour une occupation dynamique du territoire qui respectera la diversité des régions et l'autonomie municipale et qui donnera aux municipalités locales et aux MRC les leviers nécessaires à leur développement;

ATTENDU QUE la revitalisation des secteurs ruraux en phase de dévitalisation et l'occupation dynamique du territoire ne peuvent être assurées que par le maintien des communautés locales;

ATTENDU QUE ces projets contribuent à la diversification de l'utilisation des ressources naturelles et contribuent à la revitalisation du territoire;

ATTENDU QUE la filière de la petite hydraulique est particulièrement prometteuse, car elle offre la possibilité aux communautés de prendre en charge leur développement en misant sur une ressource propre et renouvelable présente sur leur territoire;

ATTENDU QUE la ministre québécoise des Ressources naturelles, Mme Martine Ouellet, a mis fin abruptement au programme de petites centrales hydroélectriques de 50 MW et moins et a annulé six projets;

ATTENDU QUE cette décision porte un dur coup aux régions et aux communautés qui ont répondu aux appels d'offres d'Hydro-Québec et à une stratégie gouvernementale;

ATTENDU QUE l'abolition du programme de petites centrales hydroélectriques détruit les efforts de développement endogènes des communautés locales et régionales;

ATTENDU QUE cette filière énergétique est une source de production d'énergie renouvelable avantageuse pour Hydro-Québec;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec porte un dur coup à la relation de confiance qu'il doit entretenir avec le milieu municipal à qui on a confié la responsabilité du développement des communautés;

ATTENDU QUE le Québec est en déficit énergétique, mais en surplus d'électricité et qu'il a une occasion inespérée de réduire sa dépendance au pétrole;

ATTENDU QUE le développement de la filière éolienne a permis l'émergence d'une industrie structurante pour le Québec et principalement pour la Gaspésie;

ATTENDU QUE le gouvernement de Québec doit maintenir ses efforts pour synchroniser le développement de projets éoliens avec la capacité manufacturière afin d'éviter de se retrouver avec des arrêts de production dans les différentes usines du Québec.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QU'une demande contenant les points suivants soit faite au gouvernement du Québec :

- de reconsidérer sa décision afin de permettre aux six projets en cours de poursuivre leur cheminement ;
- de lancer très rapidement un appel d'offres des 700 MW d'énergie éolienne qui favorisera le développement de projets communautaires;
- de déposer la Stratégie énergétique afin de discuter de l'avenir de l'ensemble des filières énergétiques.

QUE cette résolution soit acheminée à M. Bernard Généreux, président de la Fédération québécoise des municipalités, à M^{me} Martine Ouellet, ministre des Ressources naturelles, à M. Sylvain Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, à M. Gaétan Lelièvre, ministre délégué aux Régions au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, à M^{me} Pauline Marois, première ministre du Québec, à M. Jean-Marc Fournier, chef de l'opposition officielle, Parti libéral du Québec, à M. François Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, Coalition avenir Québec et à M^{me} Françoise David, présidente et porte-parole de Québec Solidaire. "

2013-03-037

Octroi d'une aide financière pour la Corporation de l'environnement de Sept-Îles

ATTENDU la tenue du 6^{e} Festival de l'environnement de la Côte-Nord 2013 qui aura lieu au printemps 2013;

ATTENDU QUE la Corporation de l'environnement de Sept-Îles a soumis un plan de visibilité à la MRC de Sept-Rivières comportant divers partenariats de visibilité.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Laurence Méthot,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières confirme une participation de cinq cents dollars (500 $) à la Corporation de l'environnement de Sept-Îles.

QUE les sommes soient prises à même le poste "Promotion et publicités."

Certificat de disponibilités budgétaires

Je certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles au code budgétaire ci-haut mentionné.

_____

Alain Lapierre
Directeur général et secrétaire trésorier

2013-03-038

Octroi d'une aide financière pour tourisme Côte-Nord/Duplessis

ATTENDU la tenue du Forum de l'industrie touristique : Destination Côte-Nord qui aura lieu au printemps 2013;

ATTENDU QUE tourisme Côte-Nord/Duplessis a soumis un plan de visibilité à la MRC de Sept-Rivières comportant divers partenariats de visibilité.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières confirme une participation de 1 000 $ à tourisme Côte-Nord/Duplessis.

QUE les sommes soient prises à même le poste "Promotion et publicités."

Certificat de disponibilités budgétaires

Je certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles au code budgétaire ci-haut mentionné.

_____
Alain Lapierre
Directeur général et secrétaire trésorier

2013-03-039 **Embauche pour pourvoir au poste de chef d'équipe de l'Écopatrouille 2013**

ATTENDU QUE l'emploi de chef d'équipe constitue un poste clé au sein de l'Écopatrouille de la MRC de Sept-Rivières en améliorant la performance sur le terrain de l'équipe de sensibilisation et les retombées du projet dans la communauté;

ATTENDU QUE le poste a été occupé, depuis sa création en 2009, par des stagiaires de niveau universitaire et que ces expériences se sont avérées enrichissantes à la fois pour la MRC de Sept-Rivières que pour les étudiants embauchés;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a fait une offre de stage dans diverses universités québécoises pour pourvoir au poste de chef d'équipe 2013;

ATTENDU QUE monsieur Jérémy Bouillaud, étudiant à la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke, a été sélectionné parmi les personnes convoquées en entrevue.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère de comté madame Henriette Lapierre,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE monsieur Jérémy Bouillaud soit embauché comme chef d'équipe de l'Écopatrouille à compter du 30 avril 2013 jusqu'au 23 août 2013 et que cet emploi soit considéré comme un stage étudiant au sein de la MRC de Sept-Rivières;

QUE la MRC de Sept-Rivières consent à verser au stagiaire un salaire de 17 $ de l'heure et les avantages sociaux liés aux emplois étudiants;

QUE madame Caroline Cloutier, agente de développement durable et responsable du projet de l'Écopatrouille, soit responsable de réaliser les activités de supervision et d'évaluation de monsieur Jérémy Bouillaud en lien avec la réalisation de ce stage".

2013-03-040 **Autoriser monsieur Alain Lapierre, directeur général, à assister à la formation "La préparation et la gestion des documents d'appel d'offres"**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Alain Lapierre, directeur général à assister à la formation "La préparation et la gestion des documents d'appel d'offres" qui aura lieu le 11 avril à Port-Cartier;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le remboursement des dépenses, selon le règlement en vigueur."

2013-03-041 **Autorisation à madame Chantal Bouchard, agente de développement rural à assister à la formation nationale des agents de développement rural**

IL EST PROPOSÉ par la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Laurence Méthot,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise madame Chantal Bouchard à assister à la formation nationale des agents de développement rural qui se tiendra du 7 au 10 mai 2013 à Victoriaville.

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le remboursement des dépenses selon le règlement en vigueur. "

2013-03-042 **Autorisation à monsieur Philippe Gagnon, aménagiste, à assister au congrès annuel de l'Association des aménagistes régionaux du Québec (ARRQ)**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Philippe Gagnon à assister au congrès annuel de l'Association des aménagistes régionaux du Québec (ARRQ) qui se tiendra les 24, 25 et 26 avril 2013 à Québec.

QUE le Conseil autorise le remboursement des dépenses selon le règlement en vigueur."

2013-03-043 **Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement 2013-202 amendant le règlement 2009-150 « Plan d'urbanisme » de la ville de Port-Cartier**

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Port-Cartier désire amender son règlement 2009-150 « Plan d'urbanisme »;

ATTENDU QUE le règlement 2013-202 amendant le règlement 2009-150 « Plan d'urbanisme » a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Port-Cartier;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (art. 109.6 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au plan d'urbanisme face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement 2013-202 de la ville de Port-Cartier est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

AVIS DE MOTION

Règlement modifiant le règlement 04-2006 : Règlement ayant pour but de désigner la station de ski Gallix comme équipement à caractère supralocal

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère de comté, madame Henriette Lapierre, que lors d'une séance ultérieure du Conseil de la MRC de Sept-Rivières, sera présenté pour adoption, un règlement modifiant le règlement 04-2006 intitulé : Règlement ayant pour but de désigner la station de ski Gallix comme équipement à caractère supralocal.

2013-03-044

Attribuer un mandat pour récupérer les taxes impayées de la municipalité TNO/Lac Walker

ATTENDU QU'il est nécessaire d'entreprendre des procédures afin de récupérer certaines taxes impayées de la municipalité TNO/Lac Walker.

IL EST PROPOSÉ par la préfet suppléante et mairesse de la ville de Port-Cartier madame Laurence Méthot,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières mandate Maître Daniel Jouis afin d'entreprendre les démarches nécessaires pour récupérer les taxes impayées des immeubles situés dans la municipalité TNO/Lac Walker."

2013-03-045 **Levée de la session**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session régulière du 19 mars 2013 soit levée à 16 h 43."

Préfet

Alain Lapierre
Directeur général et secrétaire trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec.

Préfet

ANNEXE A

LISTE DES COMPTES À PAYER

MRC DE SEPT-RIVIÈRES AU 14 MARS 2013

1. PLACEMENTS NORD-CÔTIERS	
Réf. : -Loyer pour le mois de mars 2013 ……..	6 715.71 $
Réf. : -Surtaxes d'affaires pour 2013.. ……..	5 154.69 $
Réf. : -Travaux divers bureau 400 (planchers, électricité, peinture)….. ……	9 532.60 $
2. LAURENCE MÉTHOT	
Réf. : -Déplacement pour session du 19 février 2013……..……	63.00 $
3. HENRIETTE LAPIERRE	
Réf. : -Déplacement pour session du 19 février 2013……..……	63.00 $
Réf. : -Déplacement pour CSP du 21 février 2013……..……	63.00 $
4. ROGER CHÉNARD	
Réf. : -Déplacement pour CSP du 21 février 2013……..……	63.00 $
5. RENÉE HAINCE	
Réf. : -Frais de déplacements pour février 2013.....……	54.00 $
6. CAROLINE CLOUTIER	
Réf. : -Frais de déplacements et autres pour février 2013.....……	18.00 $
7. ALAIN LAPIERRE	
Réf. : -Frais de déplacements et autres pour février 2013…….	138.10 $
8. CHANTAL BOUCHARD	
Réf. : -Frais de déplacements et autres pour février 2013…….	105.98 $
9. HERVÉ DERAPS	
Réf. : -Frais de déplacements et autres pour février 2013…….	75.00 $
10. GÉRARD LAFRENIÈRE	
Réf. : -Frais de déplacements et autres pour février 2013…….	75.00 $
11. RECEVEUR GÉNÉRAL	
Réf. : -Cotisations pour février 2013……	4 972.68 $
12. MINISTRE DU REVENU	
Réf. : -Cotisations pour février 2013……....	10 934.46 $
13. CARRA	
Réf. : -Cotisations pour février 2013…….....	714.14 $
14. SSQ, GROUPE FINANCIER	
Réf. : -Cotisations au fonds de pension pour février 2013……	4 302.18 $
15. STANDARD LIFE	
Réf. : -Assurance-collective pour mars 2013…..……..……..	2 398.71 $
16. LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC	
Réf. : Loyer BANQ pour le mois de février 2013…….	2 791.28 $
17. COGECO	
Réf. :-Frais pour mars 2013...……...	52.88 $
18. VISA DESJARDINS	
Réf. : -Bureau en gros; divers salle du caucus…..……	10.24 $
Réf. : -Pro-Nature; équipements divers pour gestion foncière..……	627.57 $
Réf. : -Comptoir 560; repas rencontre avec la CRÉ 26 février 2013…...……	62.48 $
Réf. : -Canadian Tire; achat chaises salle du conseil…...……	689.51 $
Réf. : -SAQ; soirée reconnaissance avec la SQ (CSP)....……	165.40 $
Réf. : -Provigo; divers bureau…...……..…..	28.03 $
Réf. : -Marché 7 jours; Divers soirée reconnaissance avec la SQ…...……	37.06 $

Réf. : -Canadian Tire; divers salle du conseil…..... 164.30 $
Réf. : -Canadian Tire; équipements divers pour gestion foncière…..... 611.58 $
Réf. : -Rotisserie St-Hubert; repas rencontre équipe du 7 février 2013..... 143.81 $
Réf. : -Bois de construction; produits entretien salle du conseil…..... 44.53 $

19. TELUS MOBILITÉ
Réf. : -Frais de cellulaires pour février 2013..... 286.91 $

20. TELUS
Réf. : -Frais entretien système Norstar pour avril 2013…… 32.25 $
Réf. : -Frais mensuels de mars 2013 et appels inter. février 2013…… 530.72 $

21. COMITÉ DE RELANCE DE LA STATION DE SKI GALLIX
Réf. : -Quote-Part opérations 2013……..…….…….. 140 000.00 $

22. CARREFOUR BUREAUTIQUE CÔTE-NORD
Réf. : -Dépenses papeterie diverses……..……... 79.32 $

23. SAAQ
Réf. : -Paiement plaque d'immatriculation 2013, camion Dodge…… 454.21 $

24. VILLE DE SEPT-ILES
Réf. : -Paiement quote-part supra-local "chemin menant au club de ski" 2013…… 36 528.00 $

25. MARCHÉ NAPOLÉON
Réf. : -Repas pour soirée reconnaissance avec CSP……..…… 557.11 $

26. MONSIEUR JACQUES BLOUIN
Réf. : -Subvention-PAD……..……..…….…... 6 430.00 $

27. SERVICE DE CARTES DESJARDINS
Réf. : -Frais marchands pour février 2013……... 126.45 $

28. BANQUE NATIONALE
Réf. : -Frais pour perception de comptes, mars 2013…… 25.00 $

29. CLUB FADOQ LES ANNEAUX D'OR DE GALLIX
Réf. : -Pacte rural, Projet PR2012-20, FINAL……..……..……..…… 624.64 $

30. FRANCOTYP-POSTALIA
Réf. : -Location trimestrielle, machine à timbres…….……. 148.32 $
Réf. : -Achat de timbres-postes……..……..…….. 1 149.75 $

31. ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE DE PC
Réf. : -PMVRMF 2012-2013, Projet #12-03, Troisième versement……..……..…… 3 492.92 $

32. CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE PORT-CARTIER
Réf. : -Pacte rural, Projet PR2013-09, Premier versement……..……..……..…… 5 500.00 $
Réf. : -Déplacement Laurencia Bond, comité pacte rural 15-02-2013…… 63.00 $
Réf. : -Mise à jour annuelle du répertoire des ress. communautaires…… 10.00 $

33. ASS. DES BIOLOGISTES DU QUÉBEC
Réf. : -Adhésion annuelle Caroline Cloutier pour 2013…….... 143.72 $

34. ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE SEPT-ILIENNE
Réf. : -PMVRMF 2012-2013, Projet #12-01, versement FINAL……..……..……... 46 274.75 $

35. ATELIER 8 IÈME ÎLE
Réf. : -Pacte rural, Projet PR2013-08, premier versement……..……..……..…… 3 000.00 $

36. CLUB DE L'ÂGE D'OR DE RIVIÈRE PENTECÔTE
Réf. : -Pacte rural, Projet PR2013-02, premier versement……..……..……..…… 3 000.00 $

37. ASS. COMPTOIR D'AVENTURE DOUCE NORD-CÔTIER
Réf. : -Pacte rural, Projet PR2012-07, deuxième versement……..……..……..…… 1 259.46 $

38. PUBLICATIONS CCH LTÉE
Réf. : -Achat livre "Gestion de l'eau"……..……..……..……..…… 171.15 $
Réf. : -Codes des municipalités, renouvellement……..……..……..……. 573.30 $

39. CHAMBRE DE COMMERCE DE SEPT-ÎLES
Réf. : -Renouvellement adhésion 2013……. 367.92 $

40. RIVE-NORD MÉDIAS
Réf. : -"Gagne ton portable"; 6-02,13-02, 20-02, 27-02-2013…… 344.92 $

41. NUMÉRIK SOLUTIONS D'AFFAIRES
Réf. : -Copies facturables pour imprimante réseau en date du 1-03-2013…… 226.01 $
Réf. : -Copies facturables pour imprimante Renée en date du 26-02-2013…… 12.56 $
Réf. : -Contrat de service mensuel machine à timbres…… 47.14 $

42. PG SOLUTIONS
Réf. : -Formation WEB, Renée Haince le 6 février 2013…… 143.72 $

43. IMPRIMERIE B ET E
Réf. : -Affiche pour les services des incendies…… 147.17 $
Réf. : -Avis de possession en tyvek (250) pour les baux de villégiature…… 427.71 $

44. PÉTROLES IRVING
Réf. : -Essence pour camion, février 2013…… 99.61 $

45. TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST
Réf. : -Location téléphone satellite et accessoires..…… 113.83 $

46. COMAQ
Réf. : -Formation, Alain Lapierre le 11 avril 2013…… 465.65 $

47. ATELIER DE RÉPARATION LAFORGE INC.
Réf. : -Locations motoneiges et remorque…… 1 548.71 $

48. LOISIR RIVE-BAIE DE PENTECÔTE
Réf. : -Pacte rural, Projet PR2013-10, premier versement…… 9 000.00 $

49. VOYAGE TOUR-MONDE
Réf. : -Billet d'avion A.Lapierre, 12 mars 2013 pour Québec (PG Solutions)…… 973.70 $

50. MALLETTE, sencrl
Réf. : -Serv. Professionnels rendus, station de ski Gallix…… 6 438.60 $

51. JOURNAL LE NORD-CÔTIER
Réf. : -Avis public règlement #02-2012…… 297.79 $

52. CSST
Réf. : -Avis de cotisation pour 2012…… 199.43 $

TOTAL DES DÉPENSES …… 322 187.37 $

ANNEXE B

LISTE DES COMPTES À PAYER

TNO LAC-WALKER AU 14 MARS 2013

1. MRC DE SEPT-RIVIERES	
Réf. : -Dépenses partageables pour mars 2013…..……	12 270.09 $
2. HYDRO-QUÉBEC	
Réf. : -Éclairage public au Lac Daigle pour février 2013.....	534.60 $
Réf. : -Électricité centre communautaire du 15-12-12 au 7-03-2013.....	1 135.31 $
3. RESSOURCE DE RÉINSERTION LE PHARE	
Réf. : -Réception matières recyclables pour janvier 2013……	264.56 $
Réf. : -Réception matières recyclables pour février 2013……	146.48 $
4. LABORATOIRE ENVIRONEX	
Réf. : -Analyses eau pour février 2013……...…..……	302.90 $
5. ÉQUIPEMENTS NORDIQUES	
Réf. : -Contrats de déneigement 2012-2013, versements #3……	9 688.14 $
6. COMBEQ	
Réf. : -Formations pour inspecteur régional, Sept-iles 9-10 avril 2013……	597.87 $
TOTAL DES DÉPENSES ……	**24 939.95 $**